

Ressources Humaines de la Recherche



Valérie Guérin, Muriel Alibert, Vanessa Martins

CONTACTS

rechclin-hd.gestperso@chu-toulouse.fr

✕ **Valérie Guérin**
Responsable RH
☎ 78320

✕ **Gestionnaires Cellule RH**
Contrats de travail /
Déroulé de carrière
☎ 77210

Personnel médical
et Conventions Associations
☎ 78395

Gestion du temps de travail/
Recrutements/Stagiaires
☎ 78390

La recherche fait appel à une très grande diversité de métiers et à des compétences riches portées par les 390 agents non médicaux travaillant au sein du pôle Recherche. Parmi les 24 métiers différents répertoriés, les TEC (Techniciens d'Études Cliniques), les ARC (Assistants de Recherche Clinique), les chefs de projet et les coordinateurs d'études cliniques constituent l'essentiel des équipes investigatrices.

LE RECRUTEMENT

Les personnels sont principalement recrutés sur la base des financements des projets de recherche. Les dossiers de recrutement sont constitués par la cellule RH sur la base d'un CV, d'une lettre de motivation et de la fiche de poste. L'évaluation du niveau de rémunération est réalisée sur la base des diplômes, de l'expérience professionnelle et du poste proposé. Un délai de 3 semaines est nécessaire

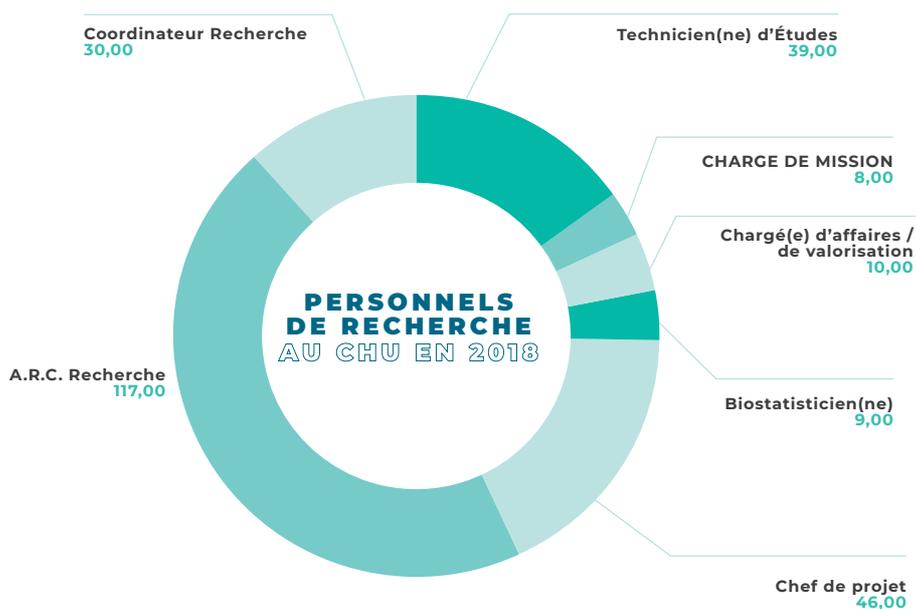
pour finaliser un recrutement.

L'ÉVALUATION

Tous les personnels de recherche, quels que soient leurs statuts, font l'objet d'un entretien professionnel annuel.

Cet entretien est réalisé avec le supérieur hiérarchique de l'agent: il porte principalement sur les résultats professionnels obtenus, les objectifs assignés à l'agent pour l'année à venir, les perspectives d'amélioration de ses résultats, sa manière de servir et ses perspectives d'évolution professionnelle.

Cet entretien permet également de définir les besoins de formation de l'agent au regard des missions confiées et des compétences qu'il doit acquérir. Il analyse l'impact des formations suivies dans l'amélioration de ses pratiques. Cet entretien professionnel donne lieu à un compte rendu.



LES MISSIONS

La gestion du personnel de recherche est réalisée par la cellule RH de la DRI.

Les principales missions de la cellule RH sont :

- ✕ la gestion des fonctions RH déléguées pour les personnels médicaux et non médicaux (recrutements, renouvellements et avenants des contrats de travail, affectations);
- ✕ la gestion du temps de travail des personnels non médicaux;
- ✕ la gestion de l'organisation et la réalisation de la campagne d'évaluation annuelle;
- ✕ la formalisation du plan de formation du pôle et l'organisation des formations;
- ✕ la gestion des demandes de stages;
- ✕ la gestion des conventions avec les associations.

CHIFFRES CLÉS DU PÔLE RECHERCHE

266,08

Équivalents Temps Plein (ETP) non médicaux

16,74

Équivalents Temps Plein (ETP) médicaux

RÉPARTITION DES CONTRATS EN 2018



À RETENIR

Le plan de formation collectif pour les personnels de recherche définit 4 axes de progrès :

1

Professionaliser les personnels de recherche autour des enjeux de la recherche

2

Mettre en œuvre la politique qualité de la recherche au CHU de Toulouse

3

Développer les compétences des personnels d'encadrement en termes d'organisation d'équipe et de management de projets

4

Structurer les supports administratifs, financiers et RH autour du nouvel outil de gestion des projets de recherche de la DRI

BOÎTE À OUTILS

Répertoire national des métiers de la fonction publique hospitalière :
www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr/

Fiches de poste

Plan de formation / DPC du CHU de Toulouse